



Pas de contrat et pas de paye

Par **dave**, le 14/04/2012 à 11:05

Bonjour,
Je travail depuis deux mois et je n'ai toujours pas eu de contrat ni de salaire maintenant le restaurant a été vendu que faire maintenant

Par **pat76**, le 14/04/2012 à 17:19

Bonjour

Vous avez attendu deux mois pour vous inquiéter.

Allez à l'inspection du travail.

Le nouvel employeur vous garde à son service?

Vous avez des collègues qui pourront témoigner que vous avez travaillé dans le restaurant?

Par **dave**, le 14/04/2012 à 17:26

Oui des clients et des extras

Par **pat76**, le **14/04/2012** à **17:28**

rebonjour

En dehors des extra, vous étiez le seul salarié?

Vous avez vu le nouveau propriétaire?

Vous n'avez jamais rien demandé à votre ancien employeur?